

## Contrôle général économique et financier

MINISTÈRE DES FINANCES  
ET DES COMPTES PUBLICS

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,  
DE L'INDUSTRIE ET DU NUMÉRIQUE

### **Décision du 5 août 2016 portant affectation à la mission « Couverture des risques sociaux, cohésion sociale et sécurité sanitaire » du service du contrôle général économique et financier**

La chef du service du contrôle général économique et financier,  
Vu le décret n° 2005-440 du 9 mai 2005 relatif au service du contrôle général économique et financier;

Vu l'arrêté du 9 mai 2005 modifié relatif au fonctionnement et à l'organisation du service du contrôle général économique et financier, notamment son article 5;

Vu l'arrêté du 12 novembre 2012 portant création de la mission « Couverture des risques sociaux, cohésion sociale et sécurité sanitaire » du service du contrôle général économique et financier,

Décide:

#### Article 1<sup>er</sup>

Mme Martine PROCUREUR, ingénieure générale des mines, est affectée à la mission « Couverture des risques sociaux, cohésion sociale et sécurité sanitaire » du service du contrôle général économique et financier à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2016.

#### Article 2

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 5 août 2016.

Pour les ministres et par délégation :  
*La chef du service*  
*du contrôle général économique et financier,*  
I. ROUX-TRESCASES